



Guide d'enseignement

Ophthalmologie

Recommandations générales
avant une chirurgie de l'œil

Recommandations générales avant une chirurgie de l'œil

Ces recommandations s'appliquent à chacune de vos opérations

Avant la chirurgie :

- **La veille** de la chirurgie _____ une agente administrative de l'admission communiquera avec vous pour vous aviser de l'heure à laquelle vous devez vous présenter à l'hôpital. On ne vous appellera pas la fin de semaine et les jours fériés, mais la journée avant.
- Si nous ne pouvons vous joindre, vous devez nous téléphoner entre 13h et 15h30 au numéro : 418-682-7511 poste 84542.
- Si vous êtes malade, faites de la température, êtes hospitalisé ou devez annuler votre opération, bien vouloir nous aviser le plus tôt possible au numéro de téléphone : **418-682-7511 poste 84542**. Laisser votre nom et votre numéro de téléphone dans la boîte vocale, nous vous rappellerons.

À votre arrivée à l'hôpital :

- Présentez-vous à l'accueil du Bloc opératoire d'ophtalmologie situé au 6^e étage.
- **Apportez** votre carte de l'hôpital Saint-Sacrement (si vous l'avez) et votre carte d'assurance-maladie.
- Vous devez être accompagné sans faute pour le retour à la maison après la chirurgie. Vous ne pourrez conduire ni utiliser le transport en commun.
- Prévoyez également une personne avec vous pour les premières 24 heures ainsi que pour la visite médicale du lendemain.

Notes personnelles :

Ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa parution, soit le **jour mois année**. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre professionnel de la santé. Si d'une façon ou d'une autre vous faisiez une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.



Droits d'auteur

Aucune reproduction complète ou partielle de ce document n'est permise sans l'autorisation écrite du CHU de Québec-Université Laval et autre(s) au besoin. © CHU de Québec ou autre(s) au besoin, 2018. Toutefois, vous pouvez l'imprimer et l'utiliser pour un usage professionnel.